

MUNICIPALITÉ DE L'ANGE-GARDIEN

APPEL DE CANDIDATURES

Journalier

Type de poste

Temps plein permanent, 40 heures / semaine.

L'horaire peut être variable (jours, soir et fin de semaine) selon les besoins de la municipalité.

Responsabilités

Sous l'autorité du contremaître des travaux publics, le journalier effectue les tâches d'entretien et construction de voirie / aqueduc / égout et toutes tâches connexes aux services des travaux publics et des loisirs.

Exigences

Posséder un secondaire V, expérience en voirie / aqueduc / égout. Permis de conduire classe 5. Grande disponibilité. Habilités à exécuter diverses tâches manuelles et faire preuve de tact, d'initiative et de courtoisie. Bonne forme physique et connaissance de la Loi Santé et Sécurité au travail.

Sera considéré comme un atout

Expérience / Connaissance de la soudure, mécanique, opérateur de machinerie. Autres formations pertinentes, tel que : menuiserie, plomberie, électricité et permis classe 3.

Le candidat choisi devra accepter de suivre des formations telles que préposé à l'aqueduc, pompier volontaire et toute autre formation jugée pertinente et nécessaire dans le cadre de son travail.

Conditions salariales

Selon la convention collective en vigueur, avantages sociaux concurrentiels. La municipalité se réserve le droit de vérifier les antécédents judiciaires et médicaux.

Entrée en poste : semaine du 25 avril 2023.

Faire parvenir votre curriculum vitae à la Municipalité de L'Ange-Gardien, 6355, avenue Royale, L'Ange-Gardien, G0A 2K0, ou par courriel à l'adresse suivante : comptabilite@langegardien.qc.ca avant le 29 mars 2023, 16h.

Seuls les candidats choisis seront avisés pour une entrevue. Pour information 822-1555.